

RAPPORT ANNUEL

FONDATION MAIF

2013



**FONDATION
MAIF**

p. 4

**LES RISQUES
LIÉS À LA MOBILITÉ**

p. 16

**LES RISQUES
DE LA VIE QUOTIDIENNE**

p. 26

**LES RISQUES
NATURELS**

p. 34

**LES COMPTES
2013**

p. 42

**PERSPECTIVES :
LES PROJETS ENGAGÉS EN 2014**

p. 48

FONDATION MAIF



SOUTENIR LA RECHERCHE POUR PRÉVENIR LES RISQUES

Il faut mieux connaître le risque pour mieux le prévenir et pour en diminuer les conséquences s'il se produit. Assureur mutualiste militant, la MAIF fait de la prévention une priorité. Cette philosophie l'a conduite à créer deux institutions : la Fondation MAIF pour soutenir la recherche sur les risques et leur prévention et l'Association Prévention MAIF pour éduquer à la sécurité tout au long de la vie.

Créée en 1989, la Fondation MAIF est la première fondation d'assureur reconnue d'utilité publique. Dotée à l'origine d'un capital de 11,4 millions d'euros dont les revenus sont consacrés au financement de projets de recherche et à la valorisation de leurs résultats, elle engage en moyenne 600 000 euros par an.

La Fondation MAIF soutient des projets de recherche fondamentale et appliquée dans trois domaines : les risques liés à la mobilité, les risques de la vie quotidienne et les risques naturels. Ces recherches ont pour objet de mieux comprendre les causes et les conséquences des risques étudiés, ainsi que d'analyser et de tester l'efficacité des systèmes de prévention et de protection afin de les améliorer ou d'en développer de nouveaux.

La Fondation MAIF favorise la transversalité et la complémentarité des recherches qu'elle soutient. Elle accorde une grande importance aux applications concrètes qui rendent ces recherches rapidement utiles pour tous. Elle s'attache à valoriser les connaissances acquises auprès de la communauté scientifique, des décideurs, concernés, des relais d'opinion et du grand public. Elle participe à la réalisation d'outils pédagogiques de prévention et de formation.

Depuis sa création, la Fondation MAIF a soutenu une centaine de projets de recherche. Plusieurs se sont concrétisés par des innovations qui apportent plus de sécurité et une meilleure qualité de vie pour tous.

ENTRETIEN AVEC Pierre Guillot, président

La Fondation MAIF aura vingt-cinq ans en 2014. Comment a-t-elle évolué depuis sa création ?

La vocation première de la Fondation MAIF est de financer la recherche pour prévenir les risques qui affectent les personnes et leurs biens et permettre ainsi un meilleur épanouissement de chacun. En tant qu'assureur mutualiste, la MAIF place l'homme au centre de son action et considère que la prévention fait partie de son métier. La Fondation MAIF est née de cette conviction. À l'origine, elle a principalement soutenu des recherches sur les risques routiers. À partir de 1993, elle a élargi son champ d'intervention aux risques de la vie quotidienne, puis aux risques naturels en 2005.

De façon plus transversale, nous accordons un grand intérêt aux recherches sur la sociologie du risque car leurs résultats conditionnent largement l'efficacité des campagnes de prévention.

Mobilité, vie quotidienne, risques naturels : ces domaines sont très larges. Comment la Fondation MAIF identifie-t-elle les projets ?

Nous organisons des appels à projets sur des thèmes précis, définis par le Conseil d'administration de la fondation avec l'avis de son Conseil scientifique. Cela nous permet de favoriser la transversalité et la complémentarité des travaux que nous soutenons. C'est le cas des sept recherches sélectionnées à la suite de notre appel à projets sur les comportements des jeunes face aux risques dans leurs pratiques de sports et de loisirs. Du rôle de l'émotion dans la prise de décision à la gestion de l'anxiété chez ceux qui se sont déjà blessés, nous disposerons de connaissances très complètes sur ce sujet.

À côté des appels à projets, des propositions entrant dans nos domaines d'intervention retiennent notre attention par leur originalité, le complément ou la concrétisation qu'elles apportent à des recherches soutenues précédemment.

Nous avons ainsi contribué à quatre recherches successives sur la protection de la tête en cas d'accident. La dernière est en cours : il s'agit de la conception d'un bandeau de protection pour cycliste qui s'appuie directement sur les connaissances obtenues dans le cadre des recherches antérieures.



ENTRETIEN AVEC **Pierre Guillot,** **président**

Vous avez conduit en 2013 une réflexion stratégique à l'horizon 2020. Quels sont les nouveaux enjeux en matière de risques pour la Fondation MAIF ?

Les nouvelles technologies et les mutations profondes de notre société impactent fortement les trois domaines d'intervention de la fondation avec l'émergence de nouveaux risques, mais aussi de nouvelles opportunités de prévention et de gestion des catastrophes et des accidents grâce à l'internet mobile.

En matière de mobilité routière, nous devons prendre en compte l'intelligence embarquée dans les véhicules, les nouvelles motorisations hybrides et électriques, l'émergence de nouveaux modèles sociétaux comme la pratique de l'auto partage ou encore l'évolution de la notion de propriété vers celle de l'usage.

Dans notre vie quotidienne, plusieurs phénomènes se conjuguent : l'omniprésence des nouveaux médias – smartphones, internet, réseaux sociaux – et leur influence sur les comportements à risques et l'utilisation de données privées ; l'évolution de l'habitat, plus petit, plus automatisé et plus connecté ; le développement des géothérapies, des nanotechnologies réparatrices, de l'hybridation homme-machine ; la montée des violences et des incivilités.

Quant aux risques naturels, le réchauffement climatique accroît la fréquence et l'importance des phénomènes extrêmes et leurs effets sont souvent amplifiés par l'urbanisation de zones littorales, inondables ou soumises à des risques sismiques.

Dans cet environnement en forte évolution, quelles sont les orientations stratégiques de la Fondation MAIF ?

Nous voulons donner à la Fondation MAIF un nouvel élan en nous tournant résolument vers la connaissance et la prévention des risques émergents.

Le champ des risques routiers est ainsi étendu à la mobilité dans son ensemble. Nous intégrons l'impact des nouveaux médias, des nouvelles technologies et de l'allongement de la vie sur notre quotidien. Nous développons une approche plus anthropologique des risques naturels incluant la gestion de crise.

Tout en poursuivant les recherches en cours, nous allons nous attacher, au cours des deux prochaines années, à mieux connaître les risques et les enjeux de prévention et de sécurisation liés à l'utilisation des données personnelles, aux véhicules, à l'habitat et aux objets connectés. Nous avons lancé début 2014 un appel à projets sur ces thèmes.

Nous voulons aussi optimiser l'efficacité des ressources que nous engageons. Nous le ferons en privilégiant les recherches aptes à générer des applications concrètes et cohérentes avec la stratégie de la fondation. Nous continuerons à sélectionner des projets présentés par des institutions et universités reconnues car cela constitue un gage de qualité. Nous tenons également à financer une part significative de chaque recherche que nous soutenons pour être entendus et écoutés. Nous souhaitons enfin renforcer la proximité avec les équipes pour mieux suivre l'avancée des travaux.

Quels sont vos objectifs en matière de valorisation ?

Faire progresser la prévention et la sécurité au bénéfice de tous est la finalité de la Fondation MAIF. Cela passe par le partage et la diffusion les plus larges possibles des résultats des recherches soutenues. Chaque équipe doit nous préciser dans un rapport de valorisation les moyens prévus ou envisagés. Nous y sommes très attachés ; nous pouvons y contribuer ou trouver des relais. En 2012, nous avons organisé avec Météo France un colloque pour présenter à la communauté scientifique des résultats de huit recherches sur les risques naturels et l'évolution climatique. En 2014, nous allons organiser une rencontre de partage entre les sept équipes sélectionnées pour travailler sur le thème des jeunes face aux risques. Cette initiative, appréciée par les chercheurs, favorise la fertilisation croisée.

Un autre objectif est de nous appuyer plus fortement sur toutes les entités susceptibles de valoriser les connaissances acquises : la MAIF et l'Association Prévention MAIF, naturellement, mais aussi d'autres institutions comme les sociétés d'accélération du transfert de technologie (SATT) ; créées grâce au programme investissements d'avenir pour accélérer les transferts de technologies entre les laboratoires de recherche universitaires et les entreprises.

LA GOUVERNANCE DE FONDATION MAIF

Le Conseil d'administration

La Fondation MAIF est administrée par un Conseil d'administration de seize membres se répartissant de la façon suivante :

- six membres désignés par le Conseil d'administration de la MAIF, fondatrice,
- quatre membres de droit représentant : les ministres de l'Éducation nationale, de la Recherche et de l'Intérieur ou leurs représentants et le président de la MAIF,
- six membres élus par le Conseil d'administration en exercice en raison de leurs compétences dans les domaines d'activités de la fondation.

Le Conseil d'administration se réunit trois fois par an.

Le Conseil d'administration au 31 décembre 2013

Membres désignés par le Conseil d'administration de la MAIF

- **Pierre Guillot**, président, vice-président MAIF honoraire.
- **Annick Couaillier**, secrétaire générale, administratrice MAIF.
- **Alain Isambert**, trésorier, directeur des comptabilités MAIF, retraité.
- **Bernard Benoist**, président de Prévention MAIF.
- **Christian Ponsolle**, administrateur délégué à la direction générale de la MAIF.
- **Dominique Thiry**, directeur de la MAIF, retraité.

Membres de droit

- **Roger Belot**, président-directeur général de la MAIF.
- Le représentant du ministre de l'Éducation nationale, en cours de désignation
- Le représentant du ministre de la Recherche, **Sandrine Spaeter-Loehrer**, professeure agrégée en sciences économiques à l'université de Strasbourg.
- Le représentant du ministre de l'Intérieur, en cours de désignation.

Membres élus par le Conseil d'administration

- **Jean Chapelon**, membre permanent, Conseil général de l'environnement et du développement durable.
- **Jack Guichard**, directeur du Palais de la découverte, retraité.
- **Anne Guillaume**, directrice du laboratoire d'accidentologie et de biomécanique (LAB).
- **Hugues de Jouvenel**, président de l'association Futuribles international.
- **Patrick Peugeot**, président d'honneur de La Mondiale, vice-président de la Fondation MAIF.
- **Pierre Rogez**, directeur de la sécurité de Bull, retraité.

Le conseil scientifique

Instance consultative de réflexion et de proposition présidée par le président de la Fondation MAIF, le Conseil scientifique est composé de seize personnalités du monde de la recherche, nommées par le Conseil d'administration.

Il examine les projets soumis à la fondation, nomme un rapporteur pour les instruire, évalue leur qualité scientifique.

Le Conseil scientifique se réunit quatre fois par an.

Le Conseil scientifique au 31 décembre 2013

Vice président

- **Bernard Massinon**, conseiller scientifique à la direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Secrétaire

- **Pascale Delecluse**, directrice adjointe de la recherche au Centre national de recherches météorologiques (CNRM).

Membres

- **Jean Audouze, astrophysicien**, président de la Commission nationale Française pour l'Unesco (CNFU).
- **Charles Berthet**, professeur d'université à l'université Paris-Dauphine, retraité.
- **René Caquet**, doyen de la faculté de médecine Paris Sud, retraité.
- **Hervé Charrue**, directeur général adjoint Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), directeur recherche et développement.
- **Bernard Cornu**, directeur de cabinet du Cned.
- **Bruno Falissard**, professeur à l'Inserm.
- **Alain Jaafari**, professeur d'université, Supelec.
- **Alain Mougnotte**, directeur de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Lyon.
- **Roland Nussbaum**, directeur de l'association Mission risques naturels (MRN).
- **Didier Richard**, directeur de l'unité de recherche érosion torrentielle, neige et avalanches (Etna) à Irstea.
- **Vincent Rogard**, professeur à l'université Paris Descartes, (laboratoire adaptations, travail-individu).
- **André Staropoli**, professeur, consultant, retraité.
- **Jacques Watelet**, professeur des universités, chirurgien des hôpitaux de Rouen (chirurgie vasculaire).
- **Richard Zeitouni**, maître expert et chef du service synthèse sécurité globale PSA Peugeot Citroën.

La direction

La direction opérationnelle assure la mise en œuvre et le suivi des projets soutenus, le partage et la valorisation des résultats.

Elle est en charge de la gestion du site internet et de l'organisation d'actions de communication en lien avec les projets de recherche en cours : colloques, séminaires, réunions d'information...

Elle assure la gestion administrative de la fondation et constitue une source d'alimentation et de propositions pour la définition de la stratégie et des orientations de la fondation.

L'équipe comprend trois personnes :

- un directeur, **Marc Rigolot**,
- une assistante de direction, **Michelle Roux**,
- une assistante d'études, **Tracey Bellec**.

Le bureau

Le bureau se réunit tous les mois. Il comprend :

- le président de la fondation, **Pierre Guillot**,
- le vice-président de la fondation, **Patrick Peugeot**,
- le trésorier de la fondation, **Alain Isambert**,
- la secrétaire générale, **Annick Couaillier**.

Y participent sur invitation :

- le vice-président du Conseil scientifique, **Bernard Massinon**,
- le directeur de la fondation, **Marc Rigolot**,
- l'assistante de direction, **Michelle Roux**.

Le comité financier

Le comité financier se réunit trois fois par an. Il comprend :

- le président de la fondation, **Pierre Guillot**,
- le vice-président de la fondation, **Patrick Peugeot**,
- le trésorier de la fondation, **Alain Isambert**,
- le directeur de la fondation, **Marc Rigolot**.

La sélection des projets et leur suivi

La Fondation MAIF procède régulièrement à des appels à projets thématiques. Elle examine parallèlement toutes les propositions d'études, de recherche et de valorisation des connaissances qui lui sont faites dans les domaines des risques liés à la mobilité, des risques de la vie quotidienne et des risques naturels. Elle prête la plus grande attention aux perspectives de valorisation des résultats attendus dans une optique de prévention.

Outre le soutien financier apporté à chaque projet, des réunions de suivi sont régulièrement organisées et des rapports intermédiaires et finaux permettent de bien documenter chaque sujet.

LES RISQU À LA MOBIL

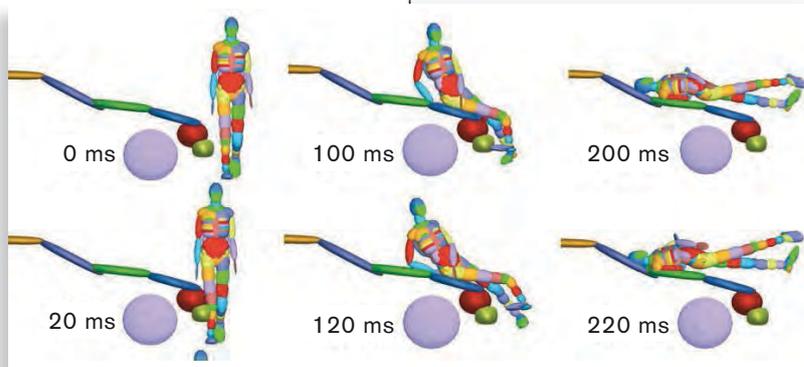
Mieux connaître les traumatismes crâniens et mieux s'en protéger, évaluer les équipements nécessaires aux personnes handicapées pour qu'elles retrouvent leur autonomie, améliorer la visibilité des motos, analyser les causes des accidents mortels, optimiser l'efficacité des campagnes contre l'abus d'alcool au volant auprès des jeunes, inciter les cyclistes à mieux se protéger en offrant une alternative au casque, déterminer si la pratique de la moto sur circuit influence la conduite routière : les projets que la Fondation MAIF soutient apportent des connaissances et des solutions concrètes pour améliorer notre sécurité en situation de mobilité.

ES LIÉS

ITÉ

PROJET TERMINÉ EN 2013





Cinématique du piéton, cas P030.

Protéger la tête du piéton : de la biomécanique vers de nouvelles normes (Proped)

Un tiers des piétons accidentés sont touchés à la tête. Pour réduire la gravité des traumatismes crâniens, les constructeurs automobiles doivent concevoir des faces avant de véhicules moins agressives en cas de choc. Mais les progrès se heurtent à deux enjeux : une meilleure connaissance des lésions et de la résistance crânienne ; l'établissement d'un cahier des charges précis pour réaliser les essais et évaluer leurs résultats.

Grâce à cette recherche, il est possible de prévoir précisément les traumatismes encourus et leur gravité selon la taille et la position du piéton, le type et la vitesse du véhicule. On sait désormais que les impacts de la tête se produisent surtout sur le pare-brise pour l'adulte et sur le capot pour l'enfant. Cela permet de fixer de nouvelles normes de sécurité et un cahier des charges plus précis et plus réaliste pour les tests d'homologation.

Valorisation

Cette recherche, achevée en 2013, doit contribuer à l'établissement de nouvelles normes de protection du piéton en partenariat avec d'autres institutions : 12 universités et organismes scientifiques de six pays sont associés à ce projet ainsi que 7 industriels dont Renault, Nissan, Ford, Volkswagen, Fiat et Daimler.

**Convention signée
en août 2010 pour 36 mois**
avec l'Institut de mécanique
des fluides et des solides (IMFS)
de l'université de Strasbourg-
CNRS.

« La Fondation MAIF nous apporte son soutien depuis 2000. Ce projet s'est appuyé sur les résultats de deux recherches antérieures et nous engageons un nouveau projet soutenu par la fondation : la mise au point d'un bandeau en matériaux composites pour protéger la tête des cyclistes. »

**Rémy Willinger, professeur des universités, responsable
de l'équipe de biomécanique de l'université de Strasbourg.**

PROJETS EN COURS EN 2013



Banc d'évaluation pour la conduite automobile et la préconisation des équipements (BE-Cape)

L'objectif principal de ce projet est d'équiper des centres de rééducation de bancs de tests afin que le personnel compétent (ergothérapeutes, médecins) puisse évaluer précisément et en dehors du réseau routier, les capacités des patients à conduire un véhicule.

Deux bancs d'évaluation des capacités fonctionnelles à la conduite automobile ont été conçus : le premier, simple et économique, permet d'évaluer la capacité à conduire de personnes âgées ou présentant des séquelles ; le second, très complet, permet aussi de déterminer les aménagements techniques à réaliser sur le véhicule pour qu'une personne handicapée puisse reprendre le volant dans les meilleures conditions de sécurité.

Les deux bancs utiliseront un logiciel commun. Les centres de rééducation pourront ainsi échanger leurs scénarios de test et les résultats obtenus afin de constituer une base de données répertoriant les performances des patients selon leurs pathologies.

Les prototypes ont été réalisés et testés en collaboration avec les centres de rééducation du réseau Comète, l'hôpital Broca à Paris, le Cirris, un organisme québécois spécialisé dans les méthodologies d'évaluation. L'élaboration et la validation des protocoles de mesures pour différentes populations, assortis de référentiels, devraient être mis au point en 2014 afin de permettre l'interprétation des résultats.

Valorisation

En testant les capacités à agir sur le volant, les pédales et les équipements d'aide à la conduite, ces bancs serviront d'outil de rééducation et d'entraînement ou encore, contribueront à sensibiliser les personnes âgées en leur proposant des tests en dehors des centres de rééducation.

Améliorer la visibilité des motocycles (Avimoto)

Les motocyclistes représentent 2 % du trafic motorisé mais près du tiers des blessés et des hospitalisations (Gema 2014). Leur visibilité est déterminante pour leur sécurité, mais l'utilisation exclusive des feux de jour dont bénéficiaient les motocycles est

Convention signée en janvier 2011 pour 18 mois avec le Centre de ressources et d'innovation mobilité et handicap (Ceremh) et le Laboratoire d'ingénierie des systèmes de Versailles (LIVS).

**Convention signée
en septembre 2011
pour 24 mois** avec

le Laboratoire de psychologie de la conduite (LPC) et le Laboratoire exploitation, perception, simulations et simulateurs (Lepsis) de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

conurrencée par l'éclairage des automobiles : depuis 2011, les nouveaux modèles sont obligatoirement équipés de feux de jour qui s'allument automatiquement au démarrage. Sur les modèles plus anciens, l'éclairage de jour est assuré par les feux de croisement. Cette recherche propose d'améliorer la sécurité des motards en renforçant leur système d'éclairage et en aménageant la réglementation sur l'éclairage de jour des voitures.

Les analyses d'accidents soulignent la fréquence des non-détections ou des détections tardives des motocyclistes par les automobilistes ainsi qu'une mauvaise appréciation de leur vitesse et de leurs mouvements. Une nouvelle configuration des feux avant des motos a été définie et validée. Elle améliore leur détection précoce ainsi que la perception de leur vitesse et de leurs mouvements. La configuration la plus efficace au crépuscule et de nuit est un arrangement vertical jaune avec un feu central, deux feux sur la fourche et un feu sur le casque du motard. Des travaux ultérieurs devront déterminer si les feux sur la fourche sont nécessaires en condition diurne.

L'étude a également démontré que l'allumage simultané des feux de jour et de croisement des automobiles est particulièrement nuisible à la perception des motos, y compris lorsqu'elles sont équipées de l'éclairage vertical jaune préconisé. Cet allumage simultané devrait être proscrit.

Valorisation

Cette recherche devrait favoriser l'adoption de nouvelles normes sur les feux des motocycles et améliorer la réglementation de l'utilisation des feux de jour des automobiles. La Fondation MAIF et l'IFSTTAR engagent une démarche de communication et d'influence vers le grand public et les parties prenantes institutionnelles pour sensibiliser sur cette question et promouvoir un système d'éclairage plus protecteur.

Impact d'une campagne de prévention contre l'abus d'alcool et la conduite automobile chez les jeunes

30 à 50 % des accidents de la route concernant des adolescents et des jeunes adultes seraient liés à la consommation excessive d'alcool. Le manque chronique de sommeil serait un fac-

teur aggravant car il accentue les comportements à risque. De nombreuses campagnes de prévention contre l'alcool au volant s'adressent aux jeunes, mais leurs résultats sont peu probants. Pourquoi n'atteignent-elles pas leur cible ? Comment améliorer leur impact ? C'est l'objet de cette recherche.

Les premiers résultats montrent que les campagnes centrées sur un pair imprudent, l'exemple à ne pas suivre, sont beaucoup moins efficaces que celles qui s'appuient sur des personnes prudentes, les exemples à suivre. Les jeunes ne s'identifient pas au pair imprudent qu'ils jugent irresponsable et prenant plus de risques qu'eux. En revanche, ils jugent positivement les pairs qui renoncent à conduire après avoir consommé de l'alcool ou qui s'abstiennent de boire pour pouvoir raccompagner leurs amis. La suite de l'étude permettra d'affiner l'efficacité des messages en les testant sur un large échantillon.

Valorisation

L'objectif est d'accroître l'efficacité des campagnes de prévention destinées aux jeunes en modifiant sensiblement l'angle choisi, principalement axé aujourd'hui sur la mise en scène d'accidents graves. Les résultats de cette recherche seront publiés et présentés aux institutions et organisations susceptibles de prescrire et de conduire des campagnes de prévention.

Étude comparative des procès-verbaux d'accidents mortels des années 1990, 2000, 2010 (Voiesur)

Le trafic, les véhicules et leur utilisation ne cessent d'évoluer. Après une forte baisse du nombre de tués au début des années 2000, celui-ci diminue plus lentement. L'amélioration de la sécurité routière passe par une connaissance précise et complète des accidents. C'est l'objectif de cette étude des procès-verbaux d'accidents routiers mortels qui prolonge des études antérieures. La compréhension des évolutions constatées doit permettre de préconiser de nouvelles mesures d'amélioration de la sécurité routière.

Liée au projet Voiesur piloté par le Laboratoire d'accidentologie et de biomécanique (LAB), intégré au programme Transports terrestres durables financé par l'Agence nationale de la

**Convention signée
en novembre 2012
pour 36 mois** avec

le Laboratoire de psychologie
des cognitions de l'université
de Strasbourg.



Convention signée en mars 2013 avec le Centre Européen d'études de sécurité et d'analyse des risques (Ceesar).

recherche, cette étude est réalisée par le Centre Européen d'études de sécurité et d'analyse des risques (Ceesar). Elle consiste à analyser les procès-verbaux de 3 600 accidents mortels survenus en 2011 (circonstances, typologie de chocs...), à les comparer avec les accidents du même type survenus en 1990 et 2000 et à identifier les évolutions à l'origine des changements mesurés (sécurité active, passive, infrastructures...).

Valorisation

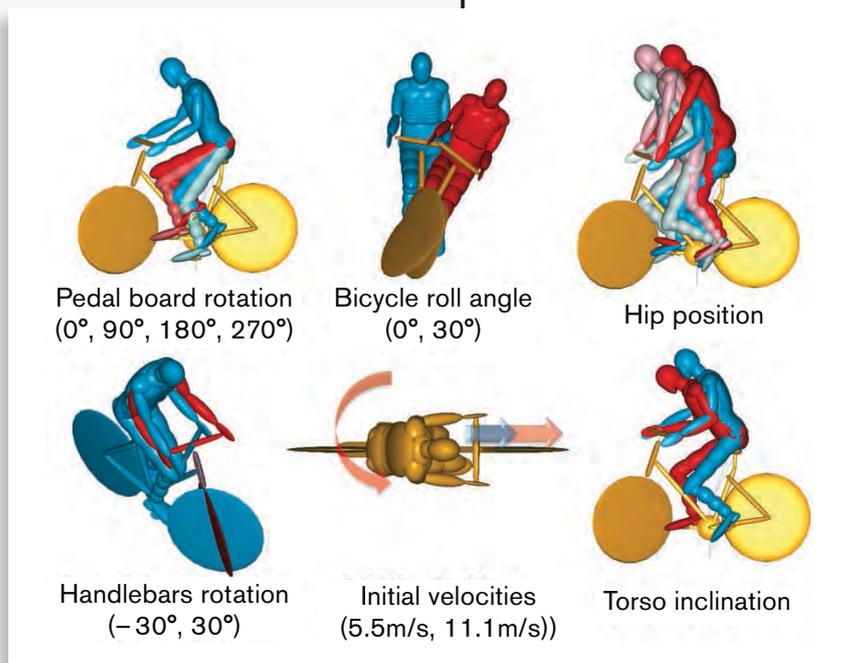
Cette étude statistique doit être complétée par une analyse détaillée des causes à la lumière des évolutions intervenues depuis dix ans en matière de véhicules, de densité du trafic, d'infrastructures, de normes et de règles. Ce travail approfondi permettra de préconiser des améliorations. Les résultats partagés par les différentes parties prenantes de la sécurité routière, contribueront à renforcer l'amélioration de la sécurité des infrastructures, des véhicules, des normes et réglementations.

Protection de la tête du cycliste (Protecy)

La moitié des blessures des cyclistes sont des traumatismes crâniens qui provoquent 70 % des décès. Porter un casque réduit le risque de traumatisme crânien de 80 % d'après une étude récente Cost TU1101, mais 85 % des cyclistes y renoncent pour des raisons d'encombrement et de confort. De plus, les études montrent que la majorité des impacts de la tête avec le sol ont lieu sous la zone protégée par le casque. Les impacts localisés au sommet du crâne ne représentent que 7 % des impacts. Le but de ce projet est de développer un

bandeau à la fois léger et confortable, pour inciter les cyclistes à le porter, et capable de protéger une partie de la tête très vulnérable lors des chutes.

Des matériaux composites efficaces et économiquement abordables ont été testés et sélectionnés. L'optimisation de la structure et le dessin du bandeau sont en cours de réalisation. Des prototypes seront livrés en 2014. Une recherche complémentaire est engagée pour identifier et tester des matériaux conservant leurs qualités à des températures basses ou élevées.



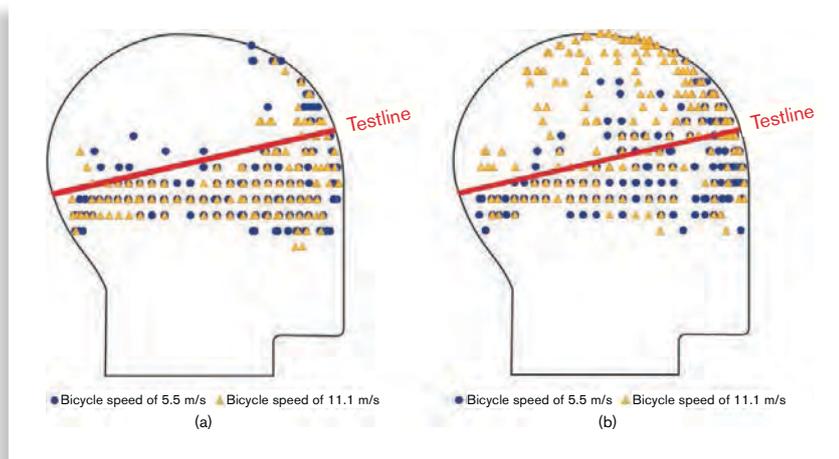
Chutes de vélo - Étude réalisée par Bourdet et al. (2012)

Valorisation

La Fondation MAIF souhaite favoriser la mise sur le marché de cette solution, si possible à des prix très compétitifs. Elle proposera aux parties prenantes, dont les assureurs, de la promouvoir.

Une convention de collaboration a été conclue entre l'université de Strasbourg et un partenaire industriel pour l'industrialisation et le marketing de ce bandeau de protection qui pourra être décliné pour d'autres activités : roller, patin à glace, ski, etc.

**Convention signée
en mars 2013 pour 24 mois**
avec l'équipe biomécanique
de l'université de Strasbourg.



1^{re} tête à gauche : Chute par glissade, 2^e tête à droite : Chute par heurt avec trottoir.

LES RISQUE DE LA VIE QUOTIDIEN

De nouvelles pratiques de sports et de loisirs se développent chez les jeunes comme le vélo acrobatique et les sports de glisse. Portées par la recherche de sensations inédites, dynamisées par des effets de mode, l'émulation sur les réseaux sociaux, la fascination de l'image et la démocratisation des caméras embarquées ; elles ont en commun une prise de risque élevée et génèrent un nombre d'accidents important.

À la suite d'un appel à projets lancé fin 2012, quatre recherches sont engagées. Elles étudient comment les jeunes apprécient et gèrent le risque, leurs motivations, l'évolution de leur comportement après avoir été blessés. L'objectif poursuivi par la fondation est de mieux comprendre la psychologie de ces jeunes pratiquants afin d'améliorer la sécurité et de renforcer l'efficacité des campagnes de prévention.

S

NE

PROJET EN COURS EN 2013



Jugement du risque et décision chez les jeunes : émotion ou logique ?

Chaque année, des centaines de milliers d'adolescents et jeunes adultes sont victimes d'accidents de sports et de loisirs. Cette recherche, entreprise dans un premier temps auprès de pratiquants de BMX¹ et de VTT de 12 à 25 ans, s'attache à comprendre ce qui incite les jeunes à prendre des risques démesurés qui peuvent conduire à l'accident. Les résultats permettront d'orienter les campagnes de prévention.

Comment les jeunes prennent-ils leurs décisions ? Quels rôles jouent l'émotion, l'expérience, la réflexion, la connaissance de leurs propres capacités ? Quelle est l'influence de caractéristiques personnelles comme l'âge, le genre ou le niveau d'études, et celle de facteurs externes comme l'effet de mode, la présence de pairs, la pratique de loisir ou de compétition. Quelle corrélation y a-t-il entre l'estimation du risque, la prise de décision et les facteurs susceptibles de l'influencer ?

Le lien entre le profil de risque (prudent/imprudent) et le profil émotionnel est au cœur de cette recherche qui doit permettre de proposer aux éducateurs et aux pratiquants des protocoles de régulation des émotions afin de limiter le risque.

Les premiers résultats laissent à penser que les campagnes de prévention gagneraient à s'orienter vers l'évaluation des compétences du pratiquant afin qu'il ajuste mieux ses comportements dans des situations risquées plutôt que de s'attacher à décrire les risques d'une situation.

Valorisation

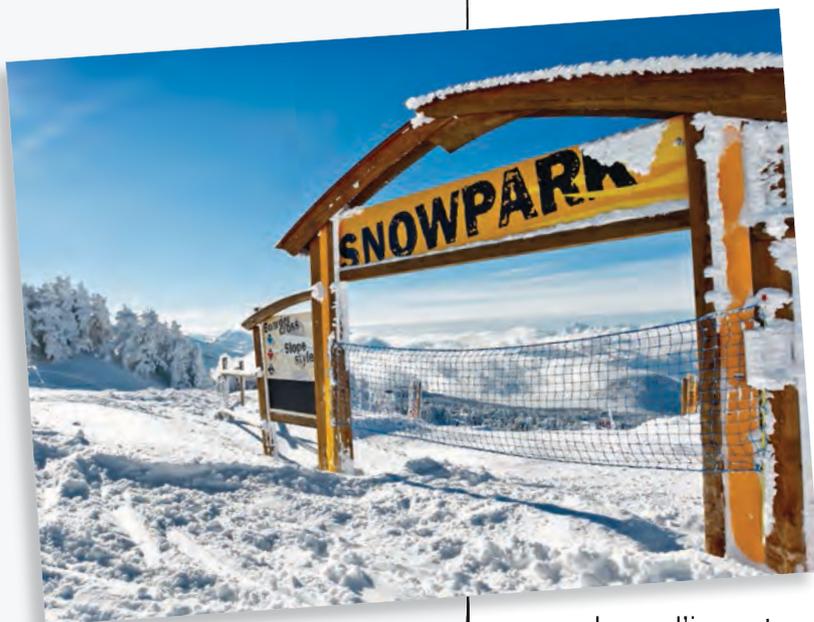
La valorisation pratique sera réalisée sous forme de recommandations aux responsables des politiques publiques et aux personnels d'encadrement pour optimiser la prévention. La livraison d'un protocole de régulation des émotions, testé et validé scientifiquement, ouvrirait la porte au développement d'outils vulgarisés, exploitables sur le terrain dans différents domaines.

Prévention des risques en snowparks : analyse des usages et préconisations

La pratique du snowboard et du freestyle en snowparks connaît un succès grandissant auprès d'un public jeune et majoritairement masculin. Elle est à l'origine d'un nombre important de

1. Le BMX est un sport très éprouvant qui se pratique avec un vélo spécial bicross sur une piste parsemée d'obstacles à sauter ou contourner.

Convention signée en novembre 2012 pour 36 mois avec le Laboratoire EA 2114 psychologie des âges de la vie, université François Rabelais de Tours.



2. Recrutés parmi les passionnés, les shapers veillent à l'état des aménagements et à la sécurité des parcs. Ils jouent un rôle très important dans l'animation des communautés.

Convention signée en décembre 2012 pour 24 mois avec le Laboratoire Sens (sport et environnement social) de l'université Grenoble 1 Ufraps.

blessures graves et d'hospitalisation : 4,58 accidents pour 1 000 journées de pratique et 9 % d'hospitalisés à la suite d'une blessure contre 2,5 et 5,2 % respectivement sur des pistes classiques. Quels sont les usages des pratiquants, leurs comportements, leur perception du risque et leurs motivations ? Cette recherche permettra de préconiser des solutions de prévention efficaces aux professionnels de la montagne, aux autorités concernées et aux pratiquants.

Consacrée aux pratiquants experts, la première phase de cette étude met en évidence l'importance de la reconnaissance par une communauté qui valorise l'engagement physique et la dimension spectaculaire du sport. Cela n'exclut cependant pas une gestion individuelle et collective réfléchie du danger.

L'étude souligne le rôle fondamental des shapers² pour la prévention des situations à risque sur le terrain et préconise la diffusion, sur les réseaux sociaux et les sites spécialisés, de témoignages vidéo de pratiquants reconnus, sur leur vécu accidentel.

Pour les pratiquants non experts, les premiers résultats de l'étude en cours indiquent que la communication préventive pourrait être centrée sur les risques encourus et la façon dont ils sont gérés par les experts.

Valorisation

Les résultats seront diffusés sous une forme accessible aux élus et professionnels de la montagne, acteurs institutionnels du mouvement sportif, établissements publics et autorités administratives concernés, aménageurs de stations afin d'améliorer la prévention : meilleures information et signalisation, accompagnement des non experts, régulation des niveaux de difficulté, etc.

La prévention est indispensable au regard des conséquences humaines, médicales, familiales et sociales que ces accidents sont susceptibles d'engendrer.

**Véronique Reynier, maître de conférences Grenoble 1
Laboratoire sports et environnement social EA 3742.**

Comprendre les pratiques, les perceptions, les croyances relatives au risque d'avalanche pour mieux prévenir les accidents en hors-piste chez les jeunes pratiquants de sports de glisse

Plusieurs dizaines d'accidents d'avalanche hors-piste ont lieu chaque année en France et beaucoup sont mortels. Qui pratique le ski hors-piste et pourquoi ? Quelles croyances du risque d'avalanche ont ces skieurs ? Prennent-ils des précautions et lesquelles ? Quelles sont les circonstances des accidents ? Comment les prévenir ou en atténuer les effets ? Les réponses à ces questions permettront d'améliorer l'efficacité des mesures et des messages de prévention à destination des 15-30 ans qui constituent la majorité des victimes.

Les pratiquants sont en majorité des hommes qui pratiquent le hors-piste en groupe et occasionnellement. Ils prennent les remontées mécaniques et recherchent la sensation de liberté, le plaisir de skier dans la poudreuse. Ils n'ont pas d'expérience des avalanches et imaginent mal en être victimes. Ils prennent davantage de précautions une fois engagés en hors-piste qu'avant de s'y rendre. Ils apprécient rarement les risques liés aux capacités des membres du groupe. L'analyse des procès-verbaux confirme que 95 % des accidents se produisent en groupe, 72 % sans guide ou moniteur, 43 % sans équipement de secours en cas d'avalanche. Selon les enquêteurs, 78 % des accidents seraient dus aux imprudences des pratiquants.

Ces enseignements devraient conduire à axer les messages de prévention sur la forte probabilité du risque d'avalanche et sur les moyens de le contrôler, plutôt que sur sa gravité. Ils devront aussi attirer l'attention sur l'appréciation des capacités des participants, le groupe devant être un facteur de sécurité et non de risque accru. La prochaine phase de l'étude s'attachera à construire des messages de prévention avec des pratiquants et à tester leur efficacité.

Valorisation

Les thèmes et messages de prévention les plus efficaces seront communiqués aux professionnels de la montagne, aux responsables des stations et aux autorités administratives en charge de la sécurité.

Convention signée en avril 2013 pour 36 mois avec l'Anena, association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches.



Gestion de l'anxiété de re-blessure (Garb)

L'anxiété de re-blessure provoque évitement et inhibition. Généralement considérée comme un frein à la rééducation, au retour à la pratique sportive, voire à une vie quotidienne normale, cette anxiété peut aussi protéger efficacement en incitant à une plus grande prudence. Réduire trop fortement, voire supprimer l'anxiété de la re-blessure durant la rééducation pourrait ainsi favoriser la prise de risque et donc la probabilité de se blesser à nouveau. Si tel était le cas, il faudrait adapter la dimension psychologique de la rééducation des personnes blessées.

Cette recherche a pour objectif d'améliorer les techniques utilisées pour gérer l'anxiété de la re-blessure afin de mieux prévenir les accidents. Elle s'attache dans ce cadre à développer un outil de mesure de l'anxiété de la re-blessure et à mettre en évidence les relations entre anxiété de la re-blessure et prise de risque chez les sportifs de 15 à 35 ans selon les techniques utilisées durant la rééducation pour réduire cette anxiété.

Valorisation

Les résultats de cette étude seront communiqués aux professionnels de la santé, médecins, kinésithérapeutes, aides-soignants, aux centres de rééducation, aux professeurs d'éducation physique ainsi qu'aux centres et clubs sportifs via leurs fédérations.

**Convention signée
en janvier 2013
pour 30 mois**
avec le Laboratoire EA 4072
Psittec, université Lille 3
Charles de Gaulle.





LES RISQUE NATURELS

Le réchauffement climatique accroît la fréquence et amplifie les phénomènes extrêmes dont les conséquences peuvent être aggravées par les décisions humaines comme le développement de l'habitat sur des zones littorales ou inondables.

La Fondation MAIF contribue à la compréhension des causes et des effets de risques naturels en France métropolitaine et en outre-mer. Elle s'attache à analyser les raisons humaines à la source de nombreux drames et de l'aggravation des risques dans le temps lorsque l'urbanisation des zones vulnérables se poursuit. Les recherches en cours portent sur les cyclones, les submersions marines, les séismes et les glissements de terrain. Elles incluent le développement de nouveaux modes de surveillance, d'aménagement du territoire et d'information dans une perspective de prévention.

S

PROJETS EN COURS EN 2013



Prévision et analyse des cyclones pour la prévention des risques à La Réunion (Precyp)

Les cyclones tropicaux sont, avec les séismes, la catastrophe naturelle la plus dévastatrice. Le changement climatique pourrait augmenter leur intensité et leurs impacts. L'objectif de ce projet est de mieux anticiper l'aléa cyclonique et les risques encourus à La Réunion et à Mayotte, dans le sud-ouest de l'Océan Indien.

Precyp étudie l'évolution et les effets des vents, des précipitations et de l'état de la mer (houle et marée de tempête). Il s'appuie sur de nouvelles observations et le développement de modèles de simulation numérique de haute résolution pour anticiper plus précisément l'intensité des cyclones et leurs effets locaux. Ces prévisions sont particulièrement utiles à La Réunion : la couverture des radars météorologiques est en effet limitée par le relief escarpé de l'île, qui lui-même détermine les impacts locaux. Ces travaux ont mis en évidence le lien entre l'activité électrique, mesurée par la densité et la distribution des éclairs, et l'intensité prévisible des dépressions. Ils se sont également concrétisés par un nouveau modèle de simulation, Arome, qui permet d'anticiper les effets locaux bien plus précisément : sa résolution est de 2,5 km contre 8 km pour le modèle préexistant Aladin-Réunion.

Valorisation

Les résultats de cette recherche seront diffusés aux administrations concernées pour faciliter la délimitation des zones à risques et prendre des mesures de prévention adaptées : déclaration de zones non constructibles, révision des normes, etc.



Convention signée en mars 2011 pour 36 mois avec le Laboratoire de l'atmosphère et des cyclones (Lacy) de l'université de La Réunion.

La finesse de la représentation du relief est essentielle pour bien anticiper la distribution des rafales de vent et leurs effets locaux. C'est tout l'intérêt du modèle Arome.

**Olivier Bousquet, responsable de l'équipe cyclones
Laboratoire de l'atmosphère et des cyclones, Météo-France**

Analyse des processus de dommages liés aux submersions marines et à l'effet des vagues — Application aux tempêtes Johanna et Xynthia

Convention signée en novembre 2010 pour 39 mois avec le BRGM (département risques et prévention) et l'université de Bretagne occidentale (laboratoire LETG – Brest Géomer).

Lors des tempêtes, le vent génère des élévations du niveau de la mer (surcotes) et des vagues dont l'intensité peut être démultipliée par les conditions de marée et la pression atmosphérique. Ces phénomènes provoquent des dégâts considérables dans les zones côtières urbanisées. Cette recherche développe une méthodologie pour analyser le processus de dommages et estimer les coûts des futures tempêtes en s'appuyant sur l'analyse des tempêtes Johanna et Xynthia survenues en 2008 et 2010 et leurs effets.

Ces travaux ont permis de caractériser l'aléa, de modéliser la surcote provoquée par la tempête associée à de forts coefficients de marée ainsi que la propagation de la submersion à terre. L'étude des sinistres montre que la majorité des dommages est causée par la submersion et touche le second œuvre. Les chocs dus aux vagues sont plus rares mais plus coûteux, car ils affectent les structures. Ces enseignements contribueront à l'élaboration de modèles de prévision des coûts de futurs événements de submersion.

Valorisation

Ce projet doit permettre de mieux comprendre et prévenir les risques de submersion marine : délimitation des zones non constructibles, mesures de protection en zones de risque, etc.

Il doit également servir de révélateur pour alerter les institutions sur les politiques de construction en zones inondables. En effet, les habitations touchées par ces sinistres sont le plus souvent très récentes et édifiées dans des zones historiquement inondables. La Fondation MAIF espère pouvoir engager un débat sur ces questions de responsabilité individuelle et collective.



Tomographie temporelle de la densité des édifices rocheux par la mesure des muons³ (T2DM2)

L'objectif de ce projet est de développer un nouvel outil d'analyse de la stabilité des roches afin de prévenir les risques de glissements de terrain. Cette recherche utilise la mesure des flux de muons pour évaluer la densité de la roche, les variations de la saturation en eau, de la porosité, des fracturations internes et des propriétés mécaniques du milieu géologique observé.

En synergie avec d'autres projets de recherche, un réseau de télescopes va être implanté sous la montagne abritant le Laboratoire souterrain à bas bruit de Rustrel, en Pays d'Apt. Des détecteurs de particules simplifiés ont été conçus pour faciliter le transfert de technologie vers l'industrie. Six premiers télescopes devraient entrer en service en 2014.

Cette technologie d'auscultation tomographique semble bien adaptée à la surveillance à long terme des risques géologiques et notamment à celle de structures de grande taille comme les falaises.

Valorisation

Ce nouvel outil renforcera la capacité de prévention des risques liés à l'instabilité des massifs rocheux, des falaises et des versants montagneux. Il permettra de surveiller la stabilité des tunnels, des espaces souterrains, des réserves en eau ou encore, des cônes volcaniques.

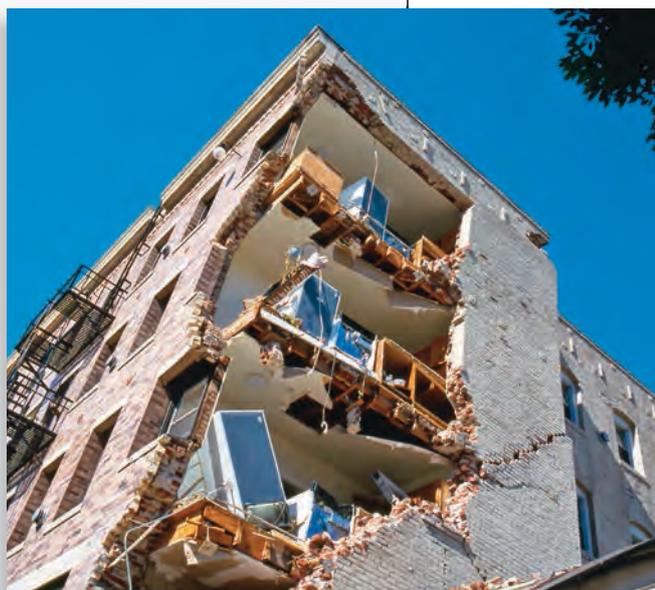
Vulnérabilité sismique du bâti existant

Les tremblements de terre soulignent la fragilité des environnements urbains ; les zones de destructions sont généralement très dispersées et les populations le plus souvent prises au dépourvu. La connaissance précise de la vulnérabilité des constructions est fondamentale pour appréhender le risque sismique et sa prévention. L'objectif de ce projet est d'identifier les bâtiments vulnérables dans les régions exposées à un aléa sismique modéré.



3. Le muon est une particule élémentaire de charge négative. Il a les mêmes propriétés physiques que l'électron avec une masse 207 fois plus grande.

Convention signée en mars 2012 pour 36 mois avec le Laboratoire souterrain bas bruit (LSBB).



Convention signée en décembre 2011 pour 42 mois avec l'Institut des sciences de la terre et de la biodiversité de l'université Joseph Fourier de Grenoble.

Il doit permettre de mieux estimer les dommages d'un séisme en milieu urbain, la distribution des effets, le coût des dégâts et devrait favoriser la mise en place de mesures préventives sur les bâtiments sensibles.

La construction de ce modèle s'appuie sur des données préexistantes caractérisant de façon certaine les bâtiments telles que la cartographie du bâti et l'âge des ouvrages. La vulnérabilité des constructions est ensuite évaluée selon des scénarios sismiques donnés. L'application de ce modèle à des séismes ayant eu lieu a permis d'en valider la pertinence. Ce modèle permet d'obtenir des cartes de vulnérabilité dont la précision peut être accrue par l'utilisation d'images satellites.

Valorisation

Des cartes de vulnérabilité et des scénarios tests seront publiés. Ce projet permettra également de fournir des informations importantes pour la gestion de crise au Bureau central de sismologie Français (BCSF). Dans des zones à risque sismique, ce modèle pourrait être utilisé par des collectivités pour évaluer les risques et aménager si nécessaire certains bâtiments.

« Ce ne sont pas les séismes qui tuent, mais les bâtiments qui s'effondrent pendant les secousses sismiques. »

Philippe Gueguen, directeur de recherche IFSTTAR/ISTerre, docteur en sismologie, ingénieur géotechnicien, membre de l'équipe Risques d'ISTerre

La sismologie citoyenne : sensibilisation au risque et amélioration de la réponse aux séismes par l'implication des citoyens (Csem2)

Après un séisme, l'efficacité des équipes d'urgence est souvent limitée par une connaissance parcellaire des dégâts. L'objectif de ce projet est de mettre en place un système d'échange d'informations en temps réel avec le public afin de réunir très rapide-

ment des données précises sur tous les séismes y compris les séismes de faible magnitude. En effet, les instituts de sismologie ne communiquent pas sur ces événements alors qu'ils peuvent être fortement ressentis localement, suscitant des besoins d'informations des citoyens et des autorités.

Le Csem fusionne en temps réel les données d'observatoires sismologiques pour offrir un service d'informations précises, actualisées en continu, sur les séismes à l'échelle du monde. Ces informations sont publiées sur un site internet accessible à tous. En incitant les témoins d'un séisme à déposer sur le site leurs observations et leurs photos, en analysant le trafic internet suscité par les séismes, le Csem optimise leur détection, la connaissance de leurs effets et la mise à disposition d'informations utiles pour le public, les autorités et les équipes de secours.

En 2013, le Csem a adapté son service d'informations et d'analyse des connexions aux réseaux sociaux Twitter, Facebook, Google+ et You Tube et développé une version mobile de son site internet. Il a aussi conçu une application pour smartphones qui facilite le partage des photos et offre un service d'alerte géolocalisé. Cette application sera testée en 2014.

Le Csem conçoit aussi des outils pédagogiques qui contribuent à une meilleure compréhension des phénomènes sismiques. Il a édité en 2013 une nouvelle carte très complète sur les tremblements de terre dans la région euro-méditerranéenne. Financée par la Fondation MAIF et préparée avec l'ISDR, le bureau dédié à la réduction des risques des Nations Unies, cette carte a été conçue pour être aisément traduisible. Une édition en arabe est en préparation.

Valorisation

La sensibilisation, l'implication et l'information des citoyens, l'appui apporté aux autorités et aux équipes de secours sont au cœur de ce projet. 84 instituts de sismologie dans 55 pays sont membres du Csem dont le site internet reçoit 2 millions de visites par mois.

Convention signée en août 2011 pour 36 mois avec le Centre sismologique euro-méditerranéen (Csem).

Un séisme de faible magnitude peut devenir très important pour ceux qui l'ont senti et pour les autorités. Tous recherchent de l'information. Nous facilitons son partage et son exploitation.

Rémi Bossu, sismologue, secrétaire général du Centre sismologique euro-Méditerranéen (Csem)

LES COMPT

2013

La gestion prudente des fonds propres de la Fondation MAIF a dégagé 512 000 € disponibles pour soutenir des projets de recherche et valoriser les connaissances acquises dans un objectif de prévention.

La performance du portefeuille s'est élevée à 3,83 % dans un contexte qui a principalement favorisé les actions. La valeur boursière du portefeuille s'élevait à 14,8 millions d'euros à fin 2013, soit une plus-value latente nette de 511 000 €. La Fondation MAIF a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 10 millions d'euros versés par la MAIF fin 2013.

ES

Bilan au 31 décembre 2013

L'actif

Les placements représentent l'essentiel de l'actif immobilisé. L'augmentation de ce poste correspond à la plus-value réalisée et réinvestie, diminuée des retraits opérés pour régler les dépenses, et aux intérêts acquis des contrats de capitalisation.

En valeur nette comptable, le portefeuille d'actifs se répartit entre :

- 15 % actions,
- 24 % obligations,
- 18 % monétaire,
- 43 % contrats de capitalisation.

En fin d'année, le portefeuille est investi à hauteur de 61 % sur des supports peu sensibles aux variations des marchés.

La MAIF a versé fin décembre 2013 à la Fondation MAIF une subvention exceptionnelle de 10 millions d'euros comptabilisés dans le poste disponibilités.

Actif	2013	2012	Variation 13/12
Actifs immobilisés	14 343 725	13 977 613	366 112
• Placements	14 342 975	13 972 873	+ 370 102
Actifs circulant	10 043 881	263 302	9 780 579
• Placements	-	207 183	- 207 183
• Disponibilités	10 040 728	9 481	10 031 247
TOTAL DE L'ACTIF	24 387 606	14 240 914	10 146 692

Chiffres exprimés en milliers d'euros.

Le passif

Passif	2013	2012	Variation 13/12
Fonds associatifs	24 046 107	13 867 559	10 178 548
• Dotations	12 302 729	12 302 729	-
• Réserves	4 474 752	4 474 752	-
• Report à nouveau	- 2 909 922	- 3 022 660	112 739
• Résultat de l'exercice	10 178 548	112 739	10 065 809
Dettes	341 499	373 356	- 31 857
• Subventions à verser	320 099	326 885	- 6 786
TOTAL DU PASSIF	24 387 606	14 240 914	10 146 692

Chiffres exprimés en milliers d'euros.

Compte de résultat 2013

Le résultat d'exploitation diminue en raison principalement de la baisse de la subvention d'équilibre accordée par la MAIF dans le cadre de la Convention de mécénat : 227 000 € en 2013 contre 431 000 € en 2012.

Le résultat exceptionnel intègre la subvention exceptionnelle de 10 millions d'euros versée par la MAIF pour générer des revenus réguliers susceptibles de procurer à la Fondation MAIF les ressources nécessaires au développement de ses activités, mais également pour être potentiellement consommé sur le long terme.

	2013	2012
Produits d'exploitation	261 115	447 501
Charges d'exploitation	- 592 912	- 546 421
Résultat d'exploitation	- 331 797	- 98 920
Produits financiers	195 744	118 296
Charges financières	-	-
Résultat financier	195 744	118 296
Produits exceptionnels	10 316 267	207 278
Charges exceptionnelles	- 1 666	-113 915
Résultat exceptionnel	10 314 601	93 363
Excédent de l'exercice	10 178 548	112 739
Dons en nature et compétences	338 471	386 093

Chiffres exprimés en milliers d'euros.

Les projets soutenus en 2013

Risques liés à la mobilité	Organismes	Participation de la Fondation MAIF	Versement effectué en 2013	Coût total du projet
Proped – Protéger la tête du piéton : de la biomécanique vers de nouvelles normes (Proped)	IMFS-UNISTRA	109 000	0	470 212
BE-Cape – Banc d'évaluation pour la conduite automobile et la préconisation des équipements	CEREMH	106 905	0	176 961
Avimoto – Améliorer la visibilité des motocycles dans un environnement d'allumage des feux de jour par les automobiles – recherche d'une nouvelle signature visuelle pour les motocycles	LPC-IFSTTAR	70 000	21 000	314 265
Impact d'une campagne de prévention contre l'abus d'alcool et la conduite automobile chez les jeunes	LPC-UNISTRA	148 800	44 640	233 666
Voiesur – Étude comparative des procès-verbaux mortels (années 1990, 2000, 2010)	CEESAR	97 000	58 200	334 317
Protecy – Protection de la tête du cycliste par bandeau	IMFS-UNISTRA	35 000	17 500	70 000
Sous-total Mobilité	6 projets	566 705	141 340	1 599 421

Risques de la vie quotidienne	Organismes	Participation de la Fondation MAIF	Versement effectué en 2013	Coût total du projet
Jugement du risque et décision chez les jeunes : émotion ou logique ?	Université François Rabelais Tours	60 400	18 120	116 400
Prévention des risques en snowparks : analyse des usages et préconisations	Université Grenoble 1	64 275	20 137	116 025
Risques d'avalanche et accidents hors-piste chez les jeunes pratiquants de sports de glisse	Anena	67 233	40 340	209 410
Garb – Gestion de l'anxiété de re-blessure	Psitec – Université Lille	47 038	18 815	58 898
Sous-total Vie quotidienne	4 projets	238 946	97 412	500 733

Risques naturels	Organismes	Participation de la Fondation MAIF	Versement effectué en 2013	Coût total du projet
Precyp – Prévoir les caractéristiques de l'aléa cyclonique pour prévenir les risques	Laboratoire de l'atmosphère et des cyclones – Université de La Réunion	78 126	15 625	1 179 764
Analyse des processus de dommages liés aux vagues de tempêtes	BRMG	176 692	65 656	474 242
T2DM2 – Tomographie temporaire de la densité par la mesure des muons	LSBB – GEOA-ZUR – CNRS	161 249	38 142	2 474 665
Vulnérabilité du bâti existant	Institut sciences de la terre – Université Joseph Fourier Grenoble	136 500	27 300	239 464
Csem2 – La sismologie citoyenne	Centre sismologique euro-méditerranéen	185 740	0	469 640
Sous-total Risques naturels	5 projets	738 307	146 723	4 837 775
TOTAL GÉNÉRAL	15 projets	1 543 958	398 375	6 937 930

PERSPECTI

LES PROJE

ENGAGÉS E

VES :

TS

N 2014

Perspectives : Les projets engagés en 2014

Pratiques de la moto sportive sur circuit et sécurité routière (PROMOSECUR)

La pratique encadrée de la moto sportive sur circuit favorise-t-elle une conduite sur route plus sûre et plus responsable de la part des jeunes conducteurs de grosses cylindrées ou génère-t-elle des comportements à risque plus importants ? Les réponses à ces questions permettront de prendre de nouvelles initiatives en faveur de la sécurité routière : meilleure réglementation des pratiques sur circuit si elles favorisent des comportements dangereux ou renforcement de la collaboration avec les clubs de loisir pour promouvoir la sécurité auprès des jeunes motards si elles favorisent, au contraire, des conduites sur route plus vertueuses.

Récidive des accidents de la route chez certains jeunes (ECARR)

Les jeunes qui ont eu des accidents de la circulation et qui ont des profils psychologiques fragiles semblent reproduire ces accidents à une fréquence bien supérieure à celle d'autres populations : un adolescent sur quatre aura une récidive dans l'année suivant le premier accident.

L'objectif de la recherche ECARR est de réduire d'au moins 20 % le nombre d'accidents de récidive à 12 mois en conduisant une action de prévention auprès d'une population d'adolescents présentant les risques de récidive.

Risques liés aux véhicules hybrides et électriques (ENDORSE)

Ces nouveaux véhicules engendrent de nouveaux risques et posent des problèmes de sécurité routière particuliers : impact des batteries en cas de choc, risques électriques et chimiques, piétons surpris par le silence des véhicules, etc. À la suite d'un appel à projets clôturé fin 2012, le Conseil d'administration a sélectionné le projet E-ENDORSE qui sera engagé en 2014. Il s'agit d'étudier les effets des comportements dynamiques et acoustiques des véhicules électriques sur les comportements de conduite, et plus largement sur la sécurité routière.

Appel à projets 2014. Données personnelles, objets, véhicules et habitats connectés.

Quels nouveaux risques engendrés ?

Les systèmes innovants fondés sur les données personnelles sont porteurs de progrès et de sécurité, mais aussi de nouveaux risques encore mal identifiés. Quels sont-ils ? Quels sont les enjeux de prévention et de sécurisation ? Lancé en janvier 2014 et clôturé en avril, ce nouvel appel à projets aborde ce champ très vaste de risques émergents.

À l'occasion de cet appel à projets, la Fondation MAIF souhaite établir un panorama aussi complet que possible des risques liés à la multiplication des systèmes utilisant des données sur les personnes, accompagner des projets innovants pour sécuriser ces données et prévenir des risques comme l'usurpation d'identité, le vol ou le harcèlement, mais aussi mettre ces informations au service de la sécurité des personnes au quotidien.

Faites-nous part de vos idées

La fondation a pour mission de prévenir les risques accidentels quels qu'ils soient. Nous n'hésiterons pas à examiner toute perspective de recherche ou de valorisation des connaissances de nature à prévenir des accidents qui nous apparaîtrait particulièrement innovante.

Soutenez l'action de la fondation

L'État encourage votre solidarité et votre contribution à des actions auxquelles vous croyez. Fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation MAIF peut recevoir des dons fortement défiscalisés.

Si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66 % du montant de votre don.

Contactez-nous

Directeur de la fondation

Marc Rigolot

Assistante de direction

Michelle Roux

Assistante d'études

Tracey Bellec

Téléphone : + 33 (0)5 49 73 87 04 – **E-Mail :** contact@fondation.maif.fr

Soutenir la recherche pour prévenir les risques

Première fondation d'assureur reconnue d'utilité publique, la Fondation MAIF soutient des projets de recherche fondamentale et appliquée afin de mieux comprendre et prévenir les risques dans trois domaines : les risques liés à la mobilité, les risques de la vie quotidienne et les risques naturels. Depuis sa création en 1989, la Fondation MAIF a soutenu une centaine de projets de recherche. Plusieurs se sont concrétisés par des innovations qui apportent plus de sécurité et une meilleure qualité de vie pour tous.

Fondation MAIF - Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 14 septembre 1989
Le Pavois - 50 avenue Salvador Allende - 79000 Niort

Tél. : + 33 (0)5 49 73 87 04 – Fax : + 33 (0)5 49 73 87 03

www.fondation-maif.fr

07/2014 - Réalisation & illustration de couverture : Philippe Serrure pour le Studio de création MAIF
Crédit photos : Fotolia.com : Svitlana Belinska/Philippe Devanne/Petro Feketa/Adam Gregor/Guillaume 06560/
A. Kamholz/Papinou/Prod Numérik/Robepco – Darri/MAIF – P. A. Leyrat/MAIF – G. Magder/MAIF – Pixtal
Imprimé sur papier 100 % recyclé 